IMMERSION

IMAGINATION, INTERACTION ...

Rapport Financier Annuel 2025-2026

SOMMAIRE

1. Rapport de Gestion
2. Rapport du Conseil d'Administration
3. Rapport spécial du Conseil d'Administration
4. Comptes Annuels
5. Attestation du responsable du rapport financier annuel
6. Rapport général du commissaire aux comptes
7. Rapport spécial du commissaire aux comptes

1. Rapport de Gestion

IMMERSION

Société Anonyme
au capital de 634 145 euros
Siège social : 3 rue Raymond Lavigne
33100 BORDEAUX
394 879 308 RCS Bordeaux

RAPPORT DE GESTION ET SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE

DU 14 DECEMBRE 2026

Exercice clos le 30 juin 2026

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2026 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Est établi en suivant le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Pour rappel, la Société a pour activité principale la réalité virtuelle, la réalité augmentée et les solutions collaboratives.

Durant l'exercice clos le 30 juin 2026, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 5 241 230 euros , en baisse de - 29.83%. Toutefois, la structure de notre activité, en constante évolution, impacte notre taux de marge brute. Celui-ci progresse de 2.87points par rapport à l'exercice précédent.

Parallèlement, l'évolution des charges externes de -11% et de la masse salariale contenue autour de -7%'a permis de limiter l'impact sur l'Excédent Brut d'Exploitation.

L'activité est également tournée vers la R&D qui se traduit d'une part par un crédit d'impôt recherche d'un montant supérieur à celui de l'exercice précédent, et d'autre part par la poursuite du développement des nouvelles générations de nos solutions logicielles.

Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2026, la Société a fait face à un contexte économique essentiellement marqué par l'incertitude. . Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 5 241 230 euros, enregistrant une variation de -29.84% par rapport à l'exercice précédent, impacté principalement par le report de certains projets majeurs et un attentisme conjoncturel sur nos marchés.

Les charges d'exploitation ont totalisé 7 594 840 euros, en diminution de 16.33 % comparé à l'exercice antérieur, reflétant notamment une hausse des charges internes et externes. Les charges de personnel se sont élevées à 1 944 841 euros correspondant à une variation de -6.73 %, liée essentiellement à une optimisation de la structure des équipes et à la maîtrise de la masse salariale.

Le résultat d'exploitation s'établit à -968 034 euros, soit une variation de 268.51 %, non-absorption de nos coûts fixes face au repli temporaire du volume d'affaires, en dépit des actions rigoureuses de réduction des charges externes.

Le résultat financier, à hauteur de – 18 153 euros, a été impacté par des charges d'intérêts.

Le résultat courant avant impôt atteint ainsi – 986 188 euros, tandis que le résultat exceptionnel, est nul sur cet exercice social. Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés, dont le montant s'élève à -469 312 euros, le résultat net de l'exercice ressort à – 516 875.57 euros.

Sur le plan financier, le total de l'actif au 30 juin 2026 s'élève à 5 060 683 euros. Les capitaux propres se montent à 2 015 097 euros. La dette financière nette de 2 971 586 euros est en forte diminution, ce qui est due notamment aux remboursements de nos emprunts.

Ces résultats mettent en lumière la solidité financière de la Société ainsi que sa capacité à générer de la valeur malgré un environnement concurrentiel exigeant. Nous restons confiants pour l'exercice à venir, grâce notamment à nos stratégies marketing, nos innovations produits et le développement de nouveaux marchés internationaux.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Après une longue phase d'expectative, l'attentisme pourrait céder la place à la reprise. Si cette évolution favorable du cycle conjoncturel se confirmait, elle permettrait la réalisation des projets majeurs jusqu'alors reportés et ouvrirait des perspectives plus constructives pour l'exercice à venir.

Dans ce contexte, l'entreprise entend aborder les prochains mois avec pragmatisme et méthode. Les efforts commerciaux déployés et la structuration de l'organisation engagée au cours des derniers exercices devraient commencer à produire leurs effets ; l'entreprise en attend des retours positifs, traduisant la pertinence des orientations retenues.

Le développement international se poursuit par ailleurs conformément au plan stratégique, avec la mise en activité d'une filiale à Singapour, destinée à ancrer la présence du groupe en Asie du Sud-Est et à en faire un relais de croissance pérenne.

Enfin, le déploiement de pilotes dans le cadre de Shariiing Next-Gen devrait illustrer la capacité de l'entreprise à concrétiser son ambition d'innovation et à préparer l'avenir de son offre logicielle.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2026, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Deux projets de recherche européens ont été remportés après la période et débuteront à partir de janvier 2027.

D'un montant global de 5,53 M€, OmenXR vise à reconstruire à la volée des environnements réels sous une forme photoréaliste et multisensorielle, afin de permettre la collaboration en réalité étendue entre utilisateurs locaux et distants, robots téléopérés et agents virtuels intelligents. Immersion y pilotera l'architecture et l'intégration des différents composants technologiques et la stratégie d'exploitation du projet.

D'un montant global de 6,19 M€, UNIFY développera quant à lui un ensemble modulaire de technologies pour les mondes virtuels de nouvelle génération (coprésence holographique, jumeaux numériques dynamiques, création de contenus assistée par IA et interopérabilité sémantique) dans lequel Immersion dirigera les travaux sur les interactions multimodales et haptiques pour des expériences plus réalistes, intuitives et inclusives.

Ces deux projets s'inscrivent pleinement dans la continuité des travaux de R&D menés par Immersion autour de sa plateforme Shariiing, en explorant des technologies clés pour enrichir à terme les capacités de collaboration immersive, d'interaction avec les environnements numériques et d'intégration de l'intelligence artificielle.

Par ailleurs, Immersion a été lauréate de l'appel à projets « *Technologies innovantes des univers virtuels immersifs* » du plan France 2030, opéré pour le compte de l'État par Bpifrance pour Shariiing Next-Gen. D'un montant global de 2,86 M€, dont 1,287 M€ d'aide de l'État, le projet accélère la transition de l'entreprise vers le logiciel avec une plateforme de collaboration 100% SaaS, souveraine et interopérable, accessible depuis n'importe quel appareil, au-delà des espaces équipés.

La solution ciblera quatre secteurs prioritaires : l'ingénierie et la production, l'enseignement supérieur et la recherche, les collectivités et la ville du futur, ainsi que la défense et la sécurité. D'une durée de deux ans, le projet a démarré en septembre 2026.

La société a engagé des frais de recherche et de développement dans le cadre de projets agrées notamment par l'ANR.

- Les frais de recherche ont été pour l'essentiel comptabilisés en charges.
- Les charges sont couvertes en partie par le crédit d'impôt recherche.
- Les frais de développement font l'objet d'une activation en immobilisation (méthode de référence).

- La durée d'amortissement a été déterminée par la société et correspond à la durée d'utilisation.
- Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

Principaux risques et incertitudes

L'entreprise suit avec une attention particulière l'évolution de la situation géopolitique internationale, marqué par des incertitudes géopolitiques persistantes. La Société maintient une vigilance accrue quant à leurs répercussions directes et indirectes sur l'économie globale. La Direction veille à adapter continuellement sa stratégie opérationnelle pour préserver la résilience de la société face aux éventuelles fluctuations de marché.

Utilisation des instruments financiers

Néant.

Ressources incorporelles essentielles

La société détient plusieurs ressources incorporelles essentielles qui renforcent sa position technologique et commerciale dans le domaine de la réalité augmentée et intuitive. Parmi celles-ci figurent :

Les brevets déposés couvrant les technologies propriétaires de superposition d'images 3D interactives en temps réel, ainsi que les algorithmes d'intelligence artificielle permettant l'adaptation dynamique des contenus augmentés selon le contexte utilisateur.

Les logiciels développés en interne qui pilotent les supports de réalité augmentée, incluant notamment les interfaces utilisateurs, les modules de reconnaissance d'environnement et les outils d'analyse des données collectées par les dispositifs.

Les marques déposées qui valorisent la notoriété et l'identité visuelle des supports, ainsi que les noms de plateformes associées à la gestion et à la diffusion des expériences en réalité augmentée.

Le savoir-faire technique accumulé par les équipes de R&D, notamment dans la conception d'environnements immersifs et l'intégration de capteurs avancés, constituant un avantage concurrentiel difficilement duplicable.

Les bases de données propriétaires contenant des modèles 3D, objets virtuels, et contenus augmentés exclusifs, essentiels à la différenciation des produits sur le marché.

Les contrats exclusifs de licences et partenariats avec des acteurs industriels et technologiques, assurant un accès privilégié à des ressources et marchés stratégiques.

Par exemple, la société utilise des technologies brevetées permettant à ses supports visuels de réalité augmentée d'assister les opérateurs dans des environnements complexes, en superposant des informations techniques essentielles en temps réel, réduisant ainsi les erreurs et optimisant la productivité. La plateforme logicielle interne facilite également la personnalisation des

contenus selon les besoins des clients professionnels, intégrant des modules d'intelligence artificielle pour un suivi et une interaction optimale.

Ces ressources incorporelles représentent des actifs stratégiques majeurs pour le développement futur de la société, justifiant leur mise en avant conformément aux exigences légales en matière d'information aux associés.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Nous vous informons que notre Société ne détient aucune filiale.

Participations croisées

Conformément aux dispositions de l'article R. 233-19 alinéas 1 et 2 du Code de commerce, nous vous informons que notre Société ne détient aucune participation croisée.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2026 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D.441 I.-1° : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2 : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	76					120	29					16
Montant total des factures concernées (préciser : ~~HT ou~~ TTC)	607 423	187 483	28 183	106 441	73 829	395 936	774 514	15 331	23 563	102	- 323	38 673
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : ~~HT ou~~ TTC)	10%	3%	0%	2%	1%	6%						
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice (préciser : ~~HT ou~~ TTC)							10%	0%	0%	0%	0%	0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	NEANT						NEANT					
Montant total des factures exclues	NEANT						NEANT					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de Commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☑ Délais contractuels: variables ☐ Délais légaux:						☑ Délais contractuels: variables ☐ Délais légaux:					

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Conformément au règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, ayant modifié les dispositions du Plan comptable général, il est précisé que les données financières de l'exercice N sont établies selon ces nouvelles règles, tandis que celles de l'exercice N-1 ont été établies selon les règles antérieures.

En conséquence, la comparabilité entre les exercices N et N-1 doit être appréciée en tenant compte de ces évolutions.

À ce titre :

- Le poste "Autres produits d'exploitation" de l'exercice N inclut désormais les produits de cession d'immobilisations (incorporelles et corporelles), éléments qui n'étaient pas présentés de manière distincte au titre de l'exercice N-1 ;
- Le poste "Autres charges" de l'exercice N a été retraité pour les besoins de la présentation comparative afin d'y intégrer les "valeurs comptables des immobilisations cédées (VNC)", élément qui n'était pas présent au titre de l'exercice N ;
- Certains libellés ont été modifiés conformément aux nouvelles dispositions du Plan comptable général. Le poste "Charges sociales" de l'exercice N-1 est désormais présenté sous l'intitulé "Cotisations sociales" au titre de l'exercice N ;
- Enfin, les nouvelles dispositions du Plan comptable général prévoient la suppression de la technique des transferts de charges. Ainsi, certains remboursements de charges de personnel auparavant comptabilisés en transferts de charges au titre de l'exercice N-1 sont désormais enregistrés en diminution du poste « Traitements et salaires » au titre de l'exercice N.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2026, le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 241 230 euros contre 7 470 605 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -29,84%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 385 576 euros contre 1 344 324 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,07%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 2 891 956 euros contre 3 999 987 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -27,70%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 435 721 euros contre 1 558 030 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,85%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 56 470 euros contre 53 761 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,04%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 944 841 euros contre 2 085 284 euros pour l'exercice précédent , soit une variation de -6,73%.

Le montant des cotisations sociales s'élève à 809 878 euros contre 838 851 euros pour l'exercice précédent , soit une variation de -3,45%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 44 employés dont un apprenti contre 41 employés dont deux apprentis pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 451 202 euros contre 381 737 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 18,20%.

Le montant des autres charges s'élève à 4 772 euros contre 159 967 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -97,02%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 7 594 840 euros contre 9 077 617 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,33%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -968 034 euros contre -262 688 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -268,51%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -18 153 euros (-1 497 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -986 187 euros contre -264 185 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -273,29%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 0 euros contre -134 115 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 100,00%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à -469 312 euros contre -235 320 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -99,44%.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2026 se solde ainsi par une perte de -516 875 euros contre une perte de -162 980 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -217,14%.

Au 30 juin 2026, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 060 683 euros contre 5 898 863 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,21%.

<u>Proposition d'affectation du résultat</u>

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître **une perte de -516 875.57 euros**.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2026 de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -516 875,57 euros

Imputé en totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élèvera après affectation à la somme de – 516 875.57 euros.

Il vous est proposé d'imputer en suivant le solde débiteur du compte Report à nouveau ainsi créé, soit 516 875.57 €, sur le compte Prime d'émission, lequel sera ramené de 1 151 510,03 € à 634 634.46 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 015 097 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Tableau

Nature des Indications / Périodes	**30/06/2026**	**30/06/2025**	**30/06/2024**	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	634 145	634 145	634 145	634 145	634 145
b) Nombre d'actions émises	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 241 230	7 470 605	7 041 550	6 596 602	5 454 676
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-767 899	-331 439	89 099	-295 964	-441 555
c) Impôt sur les bénéfices	-469 312	-235 320	-335 588	-343 997	-504 239
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-298 587	-96 119	424 687	48 033	62 684
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-516 876	-162 980	80 178	36 281	62 807
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	-0	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	-0	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	42	45	40	35	35
b) Montant de la masse salariale	1 953 553	2 085 284	1 878 769	1 706 258	1 828 226
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	801 165	838 851	745 697	626 131	674 252

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration de la Société se réfère au code AFEP-MEDEF comme code de gouvernement d'entreprise applicable, conformément à **l'article L.225-37 du Code de commerce.**

Le Conseil veille à l'application volontaire et argumentée de l'ensemble de ses recommandations, et motive toute exception éventuelle. En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, vous trouverez en suivant, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur.

Participations croisées et conventions réglementées

Aucune participation croisée au sens de l'article **L.233-29** n'existe.

Nous vous indiquons conformément à l'article **L.225-38** du Code de commerce qu'aucune convention réglementée nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice. En revanche les conventions suivantes conclues antérieurement se sont poursuivies :

-Contrat de location conclu le 20 octobre 2003 entre la Société et la SCI Marcel Yol pour la location d'un local de 40 mètres carré au 40 rue Marcel Yol à Vanves (92170) pour un loyer annuel de 15 711 euros ;

-Contrat de bail commercial conclu le 31 décembre 2013 entre la Société et la SCI Feaugas pour la location du local d'exploitation de la Société de 1.400 mètres carré au 3-5 Raymond Lavigne pour un loyer annuel HT de 149 775 euros.

Le Conseil prend acte que ce contrat de location et ce contrat de bail permettent à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien. A ce titre la Société a pris en charge des dépenses d'entretien au cours du dernier exercice d'un montant de 18 659 euros.

Par ailleurs, il convient de relever que le compte courant d'associé de Monsieur Christophe CHARTIER, Président-directeur général de la Société est créancier d'un montant de 25 057 euros, étant précisé que ce compte courant d'associés n'est pas rémunéré.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Composition et fonctionnement du Conseil d'administration

Au 30 juin 2026, le Conseil d'administration se compose de trois membres. La liste des administrateurs, mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux est la suivante :

Mandataires	Fonctions et mandats exercés dans la Société	Fonctions et mandats exercés dans d'autres sociétés
M. Christophe Chartier	Président-directeur général	Gérant – SCI Feaugas Gérant – SCI Yol

Mme Nathalie Goumettou	Assistante de Direction	Néant
M. Franck Brossard	Responsable Pôle Maintenance Administrateur	Néant

Le Conseil s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'exercice. Le taux moyen de participation des membres s'élève à 100 %. Les principaux travaux ont porté sur la stratégie à moyen terme, les opérations significatives du groupe, la politique de rémunération, les risques et la durabilité.

Gouvernance et contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les orientations stratégiques et veille à leur mise en œuvre par la Direction générale. Le système de contrôle interne vise à assurer la fiabilité de l'information financière, la conformité aux lois et règlements, la protection du patrimoine de la société, l'efficacité opérationnelle des processus.
Aucun incident significatif n'a été relevé.

Mandats sociaux

Président: Nous vous précisons que le mandat du Président est à durée illimitée., mais corrélé à son mandat d'administrateur (article L. 225-18 du Code de commerce).

Administrateurs : Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur n'est arrivé à expiration. Ils arriveront à expiration lors de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de **l'exercice clos le 30 juin 2027**.

Commissaires aux Comptes : le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, le Cabinet AUDECA, arrivera à expiration lors de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de **l'exercice clos le 30 juin 2030.**

Répartition du capital au 30 juin 2026

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
M. Christophe Chartier	971 280	77 %
Salariés	45 893	3 %
Public	362 543	20 %

Franchissements de seuils intervenus au cours de l'exercice : Néant

Rémunération des mandataires sociaux

Le détail de la rémunération et avantages du mandataire social est présenté conformément aux articles **L.22-10-8 à L.22-10-9 du Code de commerce**. La politique de rémunération, approuvée par le Conseil d'administration, repose sur la performance durable, la création de valeur et la conformité réglementaire. Les éléments variables sont fondés sur des indicateurs quantitatifs (résultat net, cash-flow, objectifs RSE) et qualitatifs (leadership, stratégie). La rémunération du Président Directeur Général reste inchangée sur cet exercice.

Délégations de compétence et de pouvoirs

La société dispose des délégations en cours votées par l'Assemblée générale du 10 mars 2026, en matière d'augmentation de capital et d'émissions de valeurs mobilières

Responsabilité sociétale et éthique des affaires

Le Conseil réaffirme l'engagement du groupe en matière de développement durable :

- adoption d'une politique RSE fondée sur trois piliers : **climat, inclusion, innovation** ;
- suivi des indicateurs extra-financiers par le Comité RSE ;
- communication transparente alignée sur les standards **ESRS (directive CSRD)** et **TCFD**.

Rapport des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes ont examiné le présent rapport et attesté la présence des informations exigées par les articles **L.225-37-3 à L.225-37-5 du Code de commerce**, sans observation significative.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Vous allez également être informés par votre Conseil d'Administration, dans son rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

Programme de rachat d'actions

Au cours du dernier exercice clos, aucune action propre n'a été rachetée par la Société.

Suivi des délégations de pouvoir et de compétence en cours de validité par l'assemblée générale au Conseil d'administration

Résolutions	Nombre d'actions initialement autorisé par l'Assemblée (en valeur nominale)	Nombre d'actions autorisé résiduel au 30 juin 2026 (en valeur nominale)
4ième résolution (Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société)	10% du capital	10% du capital
5ième résolution (Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions)	65 000 euros	65 000 euros

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à BORDEAUX
Le 17/10/2026

Le Conseil d'Administration
Christophe CHARTIER

2. Rapport du Conseil d'Administration

IMMERSION
Société Anonyme
Au capital de 634 145 euros
Siège social : 3 rue Raymond Lavigne
33100 BORDEAUX
394 879 308 RCS Bordeaux

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 14 DECEMBRE 2026

Exercice clos le 30 juin 2026

Chers Actionnaires,

Nous vous présentons ci-après les résolutions soumises à votre approbation dans le cadre des assemblées générales ordinaire et extraordinaire appelées à se réunir le 14 décembre 2026, à 8 heures, au siège de Société, sur première convocation.

Pour la présentation de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, nous vous prions de vous reporter au rapport de gestion compris dans le rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 30 juin 2026 mis à votre disposition conformément aux dispositions légales et réglementaires sur le site internet de la Société.

<u>De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire</u>

- ***Rapport du Conseil d'Administration,***
- ***Rapport de gestion du conseil d'administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise,***
- ***Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,***
- ***Rapport spécial du Conseil d'Administration sur les opérations de souscription ou d'achat d'actions,***
- ***Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026 et quitus aux administrateurs,***
- ***Affectation du résultat de l'exercice,***
- ***Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,***
- ***Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société ;***
- ***Questions diverses,***

<u>De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire</u>

- **Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ;**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

Le présent rapport, établi conformément au 4° de l'article R. 225-83 du Code de commerce, correspond à la partie du rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale relative à la présentation des résolutions soumises à votre vote.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de votre Société vous ont en outre été adressés et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I- Rapport du Conseil d'administration sur les résolutions de l'Assemblée générale Mixte

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

PREMIERE RÉSOLUTION- *Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise établis par le Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 30 juin 2026, en **approuve** les termes dans leur intégralité.

DEUXIEME RÉSOLUTION- *Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance, des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2026, en **approuve** les termes dans leur intégralité.

TROISIEME RÉSOLUTION- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026 et quitus aux administrateurs,*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration, **approuve** les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 juin 2026, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée **donne** au Président du Conseil d'Administration et à tous les administrateurs, quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

QUATRIEME RÉSOLUTION- *Approbation des charges non déductibles,*

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale **prend acte de l'absence de** dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code.

CINQUIEME RÉSOLUTION - *Affectation du résultat de l'exercice et historiques des dividendes,*

L'Assemblée Générale **approuve** la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter la perte l'exercice clos le 30 juin 2026 s'élevant à **516 875.57 euros** en intégralité au compte "Report à nouveau" qui s'élèvera après affectation à la somme de – 516 875.57 euros. En suivant le solde débiteur du compte Report à nouveau ainsi créé, soit 516 875.57 €, est imputé sur le compte Prime d'émission, lequel sera ramené de 1 151 510,03 € à 634 634.46 €.

Les capitaux propres présenteront un solde de 2 015 097 euros .

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale **constate** qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

SIXIEME RÉSOLUTION - *Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce

rapport, **prend acte** purement et simplement de l'absence de toute nouvelle convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

SEPTIEME RÉSOLUTION - *Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société ;*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration,

1. autorise, dans le respect des conditions et obligations fixées par la réglementation applicable et notamment par les **articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce et le Règlement général de l'Autorité des marchés financiers**, ainsi que de toutes autres dispositions législatives et réglementaires qui viendraient à être applicables, le Conseil d'administration à acheter ou faire acheter des actions ordinaires de la Société, à tout moment (y compris en période d'offre publique), dans la limite d'un nombre d'actions ordinaires représentant 10% du capital social à la date des présentes, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la présente assemblée générale ;

2. Décide que :

- les acquisitions réalisées par la Société en vertu de la présente autorisation ne pourront en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, plus de 10% des actions composant le capital social à la date considérée ; et

- l'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions ordinaires pourront être effectués dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires applicables, par tous moyens, notamment sur les marchés réglementés, les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par le recours à des instruments financiers dérivés ou à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables à la date des opérations considérées ;

3. décide que ces achats d'actions ordinaires pourront être effectués en vue de toute affectation permise par la législation ou la réglementation, les finalités de ce programme de rachat d'actions étant:

- d'honorer des obligations liées aux programmes d'options sur actions ordinaires, aux attributions gratuites d'actions ordinaires ou autres allocations ou cessions d'actions ordinaires aux salariés et/ou de mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise ou de tout plan d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions ordinaires;

- d'honorer des obligations liées aux valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la Société (y compris de réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de la Société liées à ces valeurs mobilières) ; et
- d'annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées dans le cadre d'une réduction de capital décidée ou autorisée par la présente assemblée générale au titre de la neuvième résolution ou par toute assemblée générale ultérieure ;

4. confère tous pouvoirs au Conseil d'administration pour constater la réalisation de la condition suspensive, décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour arrêter les modalités de cette mise en œuvre, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, établir tous documents notamment d'information, effectuer toutes formalités, en ce compris affecter ou réaffecter les actions ordinaires acquises aux différentes finalités poursuivies, et toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire pour la mise en œuvre de la présente autorisation ;

5. autorise le Conseil d'administration, dans les limites qu'il aura préalablement fixées, à subdéléguer les pouvoirs qui lui sont conférés au titre de la présente autorisation, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables ;

6. fixe à 18 mois à compter du jour de la présente assemblée générale la durée de validité de la présente autorisation.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

HUITIEME RÉSOLUTION - -*Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ;*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes, et statuant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et notamment celles de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce :

1. délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'annulation, en une ou plusieurs fois, dans la limite de soixante-cinq mille euros (65.000 €) en valeur nominale par périodes de 24 mois, de tout ou partie des actions ordinaires de la Société acquises dans le cadre du programme d'achat d'actions ordinaires autorisé par la huitième résolution soumise à la présente assemblée ou encore de programmes d'achat d'actions ordinaires autorisés antérieurement ou postérieurement à la date de la présente assemblée ;

2. décide que l'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur nominale sera imputé sur le poste « Primes d'émission» ou sur tout poste de réserves disponibles, y compris la réserve légale, celle-ci dans la limite de 10% de la réduction de capital réalisée ;

3. délègue au Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, tous pouvoirs pour procéder à la réduction de capital résultant de l'annulation des actions ordinaires et à l'imputation précitée, ainsi que pour modifier en conséquence l'article 6 des statuts de la Société ; et

4. fixe à 18 mois à compter du jour de la présente assemblée générale, la durée de validité de la présente autorisation.

NEUVIEME RÉSOLUTION- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à BORDEAUX
Le 27 octobre 2026

Le Conseil d'Administration

3. Rapport spécial du Conseil d'Administration

IMMERSION
Société Anonyme
au capital de 634 145 euros
Siège social : 3 rue Raymond Lavigne
33100 BORDEAUX
394 879 308 RCS BORDEAUX

PROJET DU RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE DU 14 DECEMBRE 2026

SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-177 À L. 225-186 DU CODE DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer **qu'aucune opération n'a été réalisée en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription et d'achat d'action**s.

Fait à BORDEAUX
Le 16 octobre 2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. Comptes Annuels



IMMERSION SA

Exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026

SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

IMMERSION SA

3 5 Rue Raymond Lavigne
33100 BORDEAUX

Exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026

SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SADEC-AKELYS 6 Rue Falcon BP 30128 33700 MERIGNAC

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris
Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10
Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07
SELAS au capital de 4 100 000 Euros - RCS Paris B 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 41 351 461 694

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS _____ **3**

DOCUMENTS DE GESTION _____ **21**

LIASSE FISCALE _____ **24**

Compte rendu de travaux

COMPTE RENDU DE TRAVAUX DE L'EXPERT-COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée et qui a fait l'objet d'une lettre, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise IMMERSION SA relatifs à l'exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

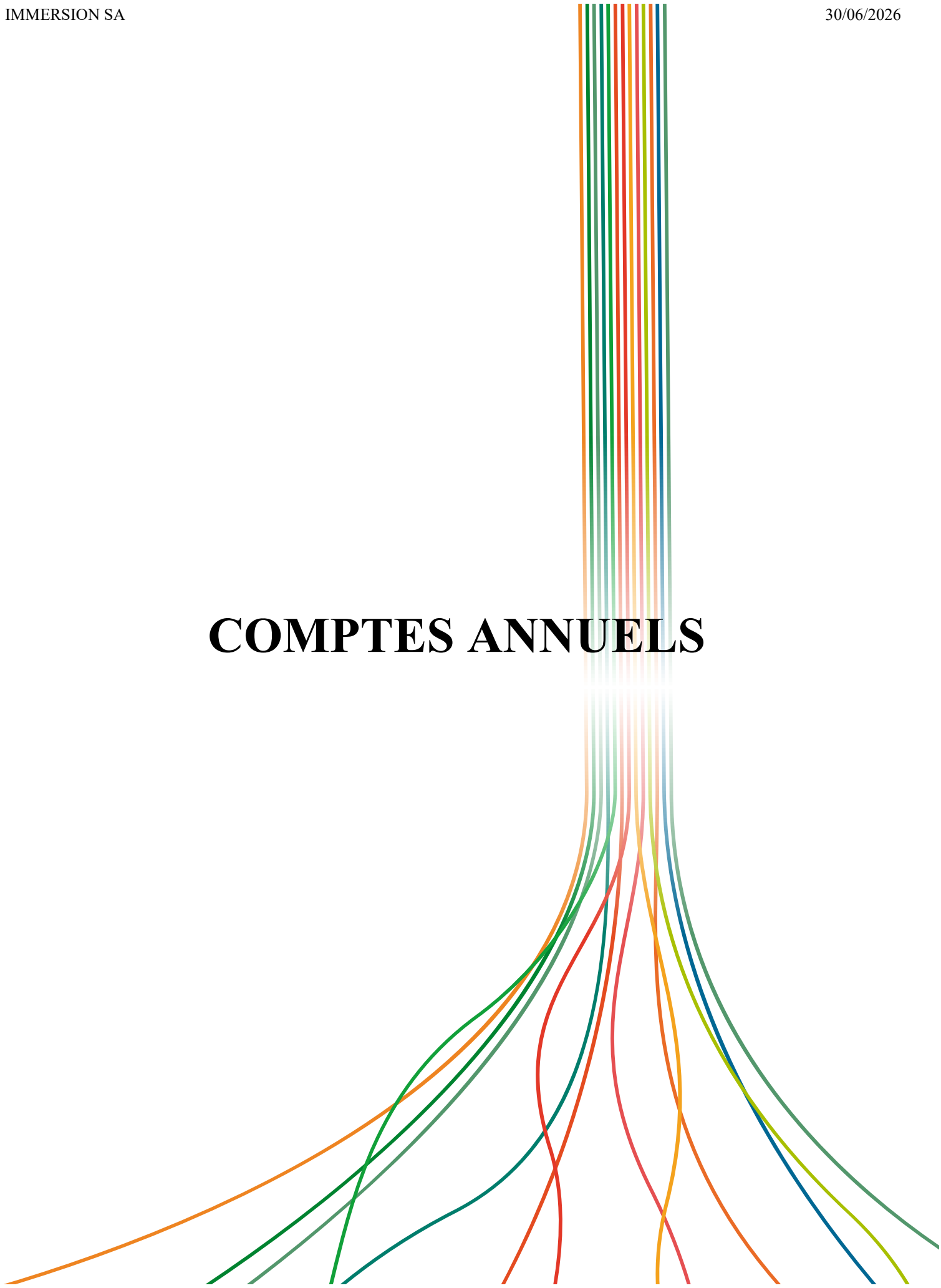
Total du bilan :	5 060 682,63	Euros
Chiffre d'affaires :	5 241 230,47	Euros
Résultat net comptable :	-516 875,57	Euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes à l'exception de :
- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Fait à MERIGNAC,
Le 01/10/2026

SADEC AKELYS
Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS



Bilan

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2026 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2025 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 380 500	845 548	534 952	235 225	299 727
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes	593 380		593 380	497 169	96 211
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 109	56 920	189	449	- 260
Autres immobilisations corporelles	1 179 441	998 642	180 800	217 280	- 36 480
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation	1		1		1
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	2 661		2 661	2 661	
Prêts					
Autres immobilisations financières	68 968		68 968	67 551	1 417
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**3 282 059**	**1 901 110**	**1 380 950**	**1 020 335**	**360 615**
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises	657 805	207 602	450 203	615 105	- 164 902
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	740 388		740 388	1 482 547	- 742 159
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	90 940		90 940	11 610	79 330
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	470 512		470 512	235 320	235 192
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	154 429		154 429	208 557	- 54 128
. Autres	568 320		568 320	251 763	316 557
Charges constatées d'avance	148 152		148 152	581 896	- 433 744
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	1 056 789		1 056 789	1 491 730	- 434 941
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**3 887 335**	**207 602**	**3 679 733**	**4 878 528**	**-1 198 795**

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2026 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2025 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI	**7 169 395**	**2 108 712**	**5 060 683**	**5 898 863**	**- 838 180**

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2026 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2025 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 634 145)	634 145	634 145	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 151 510	1 151 510	
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	63 415	63 415	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	276 510	439 490	- 162 980
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-516 876	-162 980	- 353 896
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement	406 393		406 393
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**2 015 097**	**2 125 580**	**- 110 483**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	74 000	74 000	
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)	**74 000**	**74 000**	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	303 751	393 741	- 89 990
Emprunts et dettes financières diverses	58 841	48 750	10 091
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	777 038	1 202 553	- 425 515
Dettes fiscales et sociales	705 606	1 018 205	- 312 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	301 919	19 432	282 487
Produits constatés d'avance	824 431	1 016 603	- 192 172
TOTAL DES DETTES (III)	**2 971 586**	**3 699 284**	**- 727 698**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**5 060 683**	**5 898 863**	**- 838 180**

Compte de résultat

	Exercice clos le 30/06/2026 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2025 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	4 382 373	6 722 910	-2 340 537	-34,81
Production vendue	858 858	747 696	111 162	14,87
Montant net du chiffre d'affaires	**5 241 230**	**7 470 605**	**-2 229 375**	**-29,84**
Production stockée				
Production immobilisée	593 380	132 125	461 255	349,11
Subventions	482 372	788 337	- 305 965	-38,81
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	232 914	392 502	- 159 588	-40,66
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	76 910	31 360	45 550	145,25
Total des produits d'exploitation (I)	**6 626 807**	**8 814 929**	**-2 188 122**	**-24,82**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	2 695 760	3 853 402	-1 157 642	-30,04
Variation de stocks	190 214	128 281	61 933	48,28
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 982	18 304	- 12 322	-67,32
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	1 435 721	1 558 030	- 122 309	-7,85
Impôts, taxes et versements assimilés	56 470	53 761	2 709	5,04
Salaires	1 944 841	2 085 284	- 140 443	-6,73
Cotisations sociales	809 878	838 851	- 28 973	-3,45
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	243 600	148 823	94 777	63,68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	207 602	232 914	- 25 312	-10,87
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	4 772	159 967	- 155 195	-97,02
Total des charges d'exploitation (II)	**7 594 841**	**9 077 618**	**-1 482 777**	**-16,33**
(1) *Y compris :*				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-968 034**	**-262 689**	**- 705 345**	**268,51**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés	481	3 677	- 3 196	-86,92
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	**481**	**3 677**	**- 3 196**	**-86,92**

	Exercice clos le **30/06/2026** (12 mois)	Exercice précédent **30/06/2025** (12 mois)	**Variation absolue**	**%**
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	18 634	5 174	13 460	260,15
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	**18 634**	**5 174**	**13 460**	**260,15**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-18 153**	**-1 497**	**- 16 656**	**N/S**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)	**-986 188**	**-264 186**	**- 722 002**	**273,29**

Compte de résultat (suite)

	Exercice clos le 30/06/2026 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2025 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels		32 602	- 32 602	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		**32 602**	**- 32 602**	**-100**
Charges exceptionnelles		166 717	- 166 717	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		**166 717**	**- 166 717**	**-100**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-134 115**	**134 115**	**-100**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-469 312	-235 320	- 233 992	99,44
Total des Produits (I+III+V+VII)	**6 627 287**	**8 851 209**	**-2 223 922**	**-25,13**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**7 144 163**	**9 014 189**	**-1 870 026**	**-20,75**
BENEFICE OU PERTE	**-516 876**	**-162 980**	**- 353 896**	**217,14**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2026 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2025 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 060 682,63 E.

Le résultat net comptable est une perte de 516 875,57 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/09/2026.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement.

Le règlement ANC 2022-06 a été appliqué, à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025, de manière prospective et a eu notamment les conséquences notables suivantes sur la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice :

- Les écarts de règlements et les indemnités perçues ou versés liées à des litiges ne sont plus dans « le résultat exceptionnel » mais dans « le résultat d'exploitation » dans les postes « Autres charges de gestion courante » et « Autres produits de gestion courante ».
- Les remboursements d'assurance ne sont plus dans le poste « transfert de charge » mais dans le poste « production services »
- Les indemnités (prévoyances et formations) ne sont plus dans le poste « transfert de charge » mais le poste « cotisations sociales »
- Les pénalités et amendes ne sont plus dans la catégorie charges exceptionnelles mais dans celle des charges d'exploitation

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques
 - D'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
 - De revente probable à une valeur inférieure à la valorisation au coût moyen pondéré s'agissant des stocks

L'appréciation de la valorisation des stocks est fondée sur une approche multicritère comprenant notamment, leur ancienneté, les évolutions technologiques constatées et attendues, les ruptures technologiques ainsi que l'appétence du marché pour lesdites technologies garantissant leur utilisation potentielle.

Stocks de marchandises : ils sont évalués au coût moyen pondéré.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Un changement de méthode comptable est intervenu au cours de l'exercice. Les crédits d'impôt recherche (CIR) et innovation (CII) ne faisait précédemment pas l'objet d'une provision sur les précédents exercices. Les crédits d'impôt recherche (CIR) et innovation (CII) afférents au premier semestre 2026 ont ainsi été provisionnés dans les comptes arrêtés au 30 juin 2026.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a engagé des frais de recherche et de développement dans le cadre de projets agrées notamment par l'ANR. Les frais de recherche ont été pour l'essentiel comptabilisés en charges.

Les charges sont couvertes en partie par le crédit d'impôt recherche.

Les frais de développement font l'objet d'une activation en immobilisation (méthode de référence).

La durée d'amortissement a été déterminée par la société et correspond à la durée d'utilisation.

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

ENGAGEMENT EN MATIERE D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La valorisation répond aux critères suivants :

- conditions : départ volontaire à l'âge de 65 ans
- méthode de calcul : ANC 2021 sur la table de mortalité INSEE 2020-2022 avec une probabilité annuelle de départ de 4%, taux d'accroissement des salaires de 2%, calcul effectué charges sociales incluses et une actualisation au taux de 4.02% conforme aux préconisations de la norme IAS.

Au 30/06/2026, l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 112 203 euros.

Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2026, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 5.24 ME, en baisse de - 29.83%.

Toutefois, la structure de notre activité, en constante évolution, impacte notre taux de marge brute. Celui-ci progresse de 2.87points par rapport à l'exercice précédent.

Parallèlement, l'évolution des charges externes de -11% et de la masse salariale contenue autour de -7%'a permis de limiter l'impact sur l'Excédent Brut d'Exploitation.

L'activité est également tournée vers la R&D qui se traduit d'une part par un crédit d'impôt recherche d'un montant inférieur à celui de l'exercice précédent, et d'autre part par la poursuite du développement des nouvelles générations de nos solutions logicielles.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 282 059

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 407 260	593 380	26 760	1 973 880
Immobilisations corporelles	1 255 775	5 705	24 930	1 236 550
Immobilisations financières	70 212	4 468	3 051	71 630
TOTAL	***2 733 247***	***603 553***	***54 741***	***3 282 059***

Amortissements et provisions d'actif = 1 901 110

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	674 865	197 443	26 760	845 548
Immobilisations corporelles	1 038 047	46 158	28 643	1 055 562
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***1 712 912***	***243 600***	***55 403***	***1 901 110***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Licences, droits, logiciels	1 380 500	845 548	534 952	de 1 à 5 ans
Matériel & outillage industrie	57 109	56 920	189	de 1 à 10 ans
Installation & agencements	896 476	774 901	121 575	de 3 à 25 ans
Matériel de transport	81 759	51 746	30 013	de 4 à 5 ans
Matériel bureau & info.	132 844	113 780	19 065	de 2 à 5 ans
Mobilier	68 363	58 215	10 148	de 2 à 10 ans
Immobilisation incorp en cours	593 380	0	593 380	Non amortiss.
TOTAL	***3 210 430***	***1 901 110***	***1 309 320***	

Etat des créances = 2 241 709

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	68 968		68 968
Actif circulant & charges d'avance	2 172 741	2 172 741	
TOTAL	***2 241 709***	***2 172 741***	***68 968***

Provisions pour dépréciation = 207 602

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	232 914	207 602	232 914		207 602
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	***232 914***	***207 602***	***232 914***		***207 602***

Produits à recevoir par postes du bilan = 288 175

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	286 897
Autres créances	1 278
Disponibilités	
TOTAL	***288 175***

Charges constatées d'avance = 148 152

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 634 145

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1268290	0,50	634 145
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***1268290***	***0,50***	***634 145***

Provisions = 74 000

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	74 000				74 000
TOTAL	***74 000***				***74 000***

La dotation exceptionnelle aux provisions de 74 000€ concerne un litige et contentieux jugé à ce jour et en attente d'appel.

Etat des dettes = 2 971 586

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	303 751	303 751		
Dettes financières diverses	84 371	84 371		
Fournisseurs	777 038	777 038		
Dettes fiscales & sociales	705 606	705 606		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	276 389	276 389		
Produits constatés d'avance	824 431	824 431		
TOTAL	***2 971 586***	***2 971 586***		

Charges à payer par postes du bilan = 316 278

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	3 751
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	102 344
Dettes fiscales & sociales	210 182
Autres dettes	
TOTAL	***316 278***

Produits constatés d'avance = 824 431

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 5 241 230

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	4 382 373	83,61 %
Prestations de services	763 795	14,57 %
Produits des activités annexes	95 063	1,81 %
TOTAL	***5 241 230***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***8 500***

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	22	
Agents de maîtrise & techniciens	12	
Employés	8	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	0	
TOTAL	***42***	***0***

Dettes garanties par des sûretés réelles

Avals, cautions et garanties de Christophe CHARTIER auprès des banques pour 60 000 euros et pour les cessions DAILLY de créances professionnelles.

Hypothèque sur bureaux apportés par la SCI Feaugas.

Autres informations complémentaires

Impôts sur les société :

Le montant s'élève à - 469 312 euros au 30/06/26 contre - 235 320euros au 30/06/2025.

Ce produit correspond aux crédits d'impôts recherche et innovation 2025 pour 324 457 euros et 2026 pour 144 855 euros de provision.

Fiscalité latente : 5 644 924 euros de déficit reportable au 30/06/2026.

DEPENSES DE RECHERCHE, CIR et SUBVENTIONS :

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 288 175

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à etablir(41810000000)	286 897
TOTAL	***286 897***

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - rab., r. r. & obt.(40980000000)	1 278
TOTAL	***1 278***

Charges constatées d'avance = 148 152

Charges constatées d'avance	Montant
Chg constatées d'avance(48600000000)	148 152
TOTAL	***148 152***

Charges à payer = 316 278

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus à payer(51860000000)	3 751
TOTAL	***3 751***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fac. non parvenues(40810000000)	102 344
TOTAL	***102 344***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel - congés payés(42820000000)	142 996
Chg sociales sur congés payés(43820000000)	60 387
Etats - charges a payer(44810000000)	6 800
TOTAL	***210 182***

Produits constatés d'avance = 824 431

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts constatés d'avance(48700000000)	824 431
TOTAL	***824 431***

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	634 145	634 145	634 145	634 145	634 145
b) Nombre d'actions émises	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 241 230	7 470 605	7 041 550	6 596 602	5 454 676
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-767 899	-331 439	89 099	-295 964	-441 555
c) Impôt sur les bénéfices	-469 312	-235 320	-335 588	-343 997	-504 239
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-298 587	-96 119	424 687	48 033	62 684
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-516 876	-162 980	80 178	36 281	62 807
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	-0	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	-0	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	42	45	40	35	35
b) Montant de la masse salariale	1 953 553	2 085 284	1 878 769	1 706 258	1 828 226
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	801 165	838 851	745 697	626 131	674 252

Observations complémentaires

Annexe aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

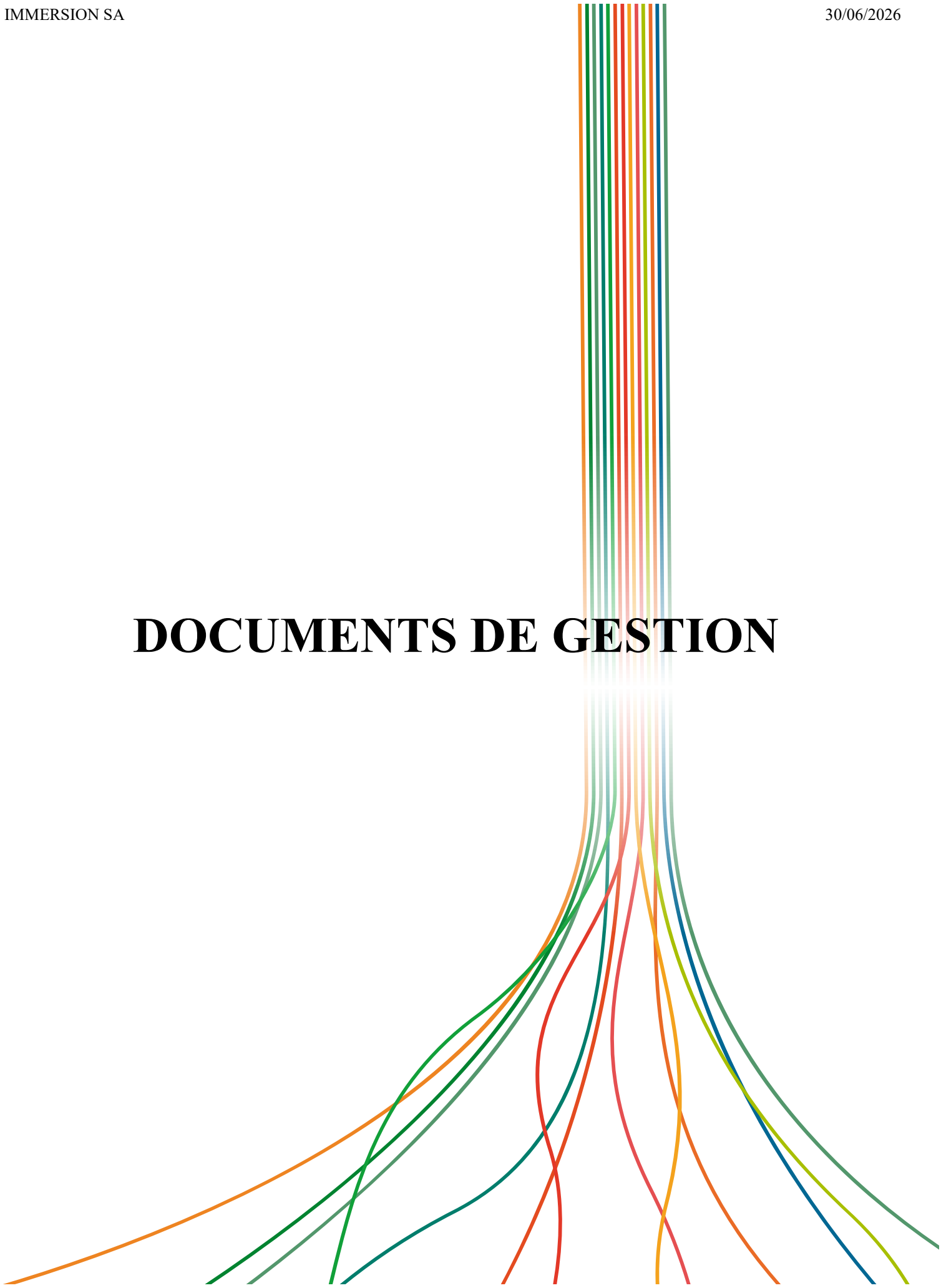
Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

C – Entreprises liées		
	Autres immobilisations financières	**Autres créances**
SCI YOL	60 000	5 000
SCI FEAUGAS	4 500	70 000

Observations complémentaires

DOCUMENTS DE GESTION



Soldes intermédiaires de gestion

		Exercice clos le 30/06/2026 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)	Variation	%
	Ventes de marchandises	4 382 373	6 722 910	-2 340 537	-34,81
-	Coût direct d'achat	2 695 760	3 853 402	-1 157 642	-30,04
+/-	Variation du stock de marchandises	190 214	128 281	61 933	48,28
	Marge commerciale (I)	**1 496 398**	**2 741 226**	**-1 244 828**	**-45,41**
	Taux de marge commerciale	**34,15 %**	**40,77 %**		
+	Production vendue	858 858	747 696	111 162	14,87
+	Production stockée				
+	Production immobilisée	593 380	132 125	461 255	349,11
	Production de l'exercice	**1 452 238**	**879 821**	**572 417**	**65,06**
-	Matières premières et approvisionnements consommés	5 982	18 304	- 12 322	-67,32
-	Sous-traitance directe	260 590	325 925	- 65 335	-20,05
	Marge brute sur production (II)	**1 185 666**	**535 592**	**650 074**	**121,37**
	Taux de marge brute sur production	**81,64 %**	**60,88 %**		
	Marge brute globale (I + II)	**2 682 064**	**3 276 818**	**- 594 754**	**-18,15**
	Taux de marge brute globale	**45,97 %**	**43,10 %**		
-	Services extérieurs et autres charges externes	1 175 131	1 232 105	- 56 974	-4,62
	Valeur ajoutée produite	**1 506 933**	**2 044 713**	**- 537 780**	**-26,30**
	Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	**25,83 %**	**26,89 %**		
+	Subventions d'exploitation	482 372	788 337	- 305 965	-38,81
-	Impôts, taxes et versements assimilés	56 470	53 761	2 709	5,04
-	Salaires et traitements	1 944 841	2 085 284	- 140 443	-6,73
-	Cotisations sociales	809 878	838 851	- 28 973	-3,45
	Excédent brut d'exploitation	**-821 884**	**-144 846**	**- 677 038**	**467,42**
	Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	**-14,09 %**	**-1,91 %**		
+	Reprise sur amortissements et provisions	232 914	392 502	- 159 588	-40,66
-	Dotations aux amortissements sur immobilisations	243 600	148 823	94 777	63,68
-	Dotations aux provisions sur immobilisations				
-	Dotations aux provisions sur actif circulant	207 602	232 914	- 25 312	-10,87
-	Dotations aux provisions pour risques et charges				
+	Autres produits de gestion courante	76 910	31 360	45 550	145,25
-	Autres charges de gestion courante	4 772	159 967	- 155 195	-97,02
	Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	**-968 034**	**-262 689**	**- 705 345**	**268,51**
	Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	**-16,59 %**	**-3,46 %**		
+	Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
-	Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+	Produits financiers de participations				
+	Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+	Autres intérêts et produits assimilés	481	3 677	- 3 196	-86,92
+	Reprises sur provisions financières				
+	Différences positives de change				
+	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
-	Dotations financières aux amortissements et provisions				
-	Intérêts et charges assimilées	18 634	5 174	13 460	260,15
-	Différences négatives de change				
-	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
	Résultat courant avant impôts	**-986 188**	**-264 186**	**- 722 002**	**273,29**
	Résultat courant / chiffre d'affaires	**-16,90 %**	**-3,47 %**		
+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		32 602	- 32 602	-100

		Exercice clos le 30/06/2026 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)	Variation	%
+	Reprises sur dépréciations et provisions				
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		92 717	- 92 717	-100
-	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		74 000	- 74 000	-100
	Résultat exceptionnel		**-134 115**	**134 115**	**-100**
-	Participation des salariés aux résultats				
-	Impôts sur les bénéfices	-469 312	-235 320	- 233 992	99,44
	Résultat net Comptable	**-516 876**	**-162 980**	**- 353 896**	**217,14**
	Résultat net / chiffre d'affaires	**-8,86 %**	**-2,14 %**		

5. Attestation du responsable du rapport financier annuel

Attestation du responsable du rapport financier annuel 2025-2026

Période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 27 octobre 2026

Christophe Chartier
Président Directeur Général

6. Rapport général du commissaire aux comptes

AUDECA Fabre Noutary & Associés

IMMERSION S.A.
3 rue Raymond Lavigne
33100 - BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 juin 2026
Ce rapport contient 6 pages en dehors des comptes annuels annexés soumis au visa du commissaire aux comptes



183 cours du Médoc
BP 10125
33041 Bordeaux Cedex
T. +33 (0)5 57 81 02 60

35 rue J. J. Rousseau
33340 Lesparre
T. +33 (0)5 56 41 69 48

76 avenue du Mal Foch
Bat A1-0004
40130 Capbreton
T. +33 (0)5 58 43 98 58

IMMERSION S.A.

Société Anonyme au capital de 634.145€

Siège social : 3 Rue Raymond Lavigne – 33100 BORDEAUX

RCS Bordeaux 394 879 308

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2026

A l'assemblée générale de la société IMMERSION S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IMMERSION S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société IMMERSION S.A. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « REGLES ET METHODES COMPTABLES » de l'annexe des comptes annuels expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement de l'ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés de la permanence des méthodes relatives à la valorisation et la dépréciation des stocks et de l'affectation des subventions, et nous avons procédé à des contrôles afin de s'assurer du respect des principes comptables et méthodes d'évaluation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de Commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, *date de la signature électronique*

Pour **AUDECA FABRE NOUTARY & ASSOCIES**
Commissaire aux comptes

Signé numériquement par Nitro Software Belgium NV - Nitro Sign Premium de la part de Noémie DEBIARD
Date : 06/11/2026 14:59:02

Noémie DEBIARD
Associée

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2026 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2025 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 380 500	845 548	534 952	235 225	299 727
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes	593 380		593 380	497 169	96 211
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 109	56 920	189	449	- 260
Autres immobilisations corporelles	1 179 441	998 642	180 800	217 280	- 36 480
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation	1		1		1
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	2 661		2 661	2 661	
Prêts					
Autres immobilisations financières	68 968		68 968	67 551	1 417
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**3 282 059**	**1 901 110**	**1 380 950**	**1 020 335**	**360 615**
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises	657 805	207 602	450 203	615 105	- 164 902
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	740 388		740 388	1 482 547	- 742 159
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	90 940		90 940	11 610	79 330
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	470 512		470 512	235 320	235 192
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	154 429		154 429	208 557	- 54 128
. Autres	568 320		568 320	251 763	316 557
Charges constatées d'avance	148 152		148 152	581 896	- 433 744
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	1 056 789		1 056 789	1 491 730	- 434 941
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**3 887 335**	**207 602**	**3 679 733**	**4 878 528**	**-1 198 795**

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2026 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2025 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI	**7 169 395**	**2 108 712**	**5 060 683**	**5 898 863**	**- 838 180**

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2026 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2025 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 634 145)	634 145	634 145	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 151 510	1 151 510	
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	63 415	63 415	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	276 510	439 490	- 162 980
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-516 876	-162 980	- 353 896
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement	406 393		406 393
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**2 015 097**	**2 125 580**	**- 110 483**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	74 000	74 000	
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)	**74 000**	**74 000**	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	303 751	393 741	- 89 990
Emprunts et dettes financières diverses	58 841	48 750	10 091
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	777 038	1 202 553	- 425 515
Dettes fiscales et sociales	705 606	1 018 205	- 312 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	301 919	19 432	282 487
Produits constatés d'avance	824 431	1 016 603	- 192 172
TOTAL DES DETTES (III)	**2 971 586**	**3 699 284**	**- 727 698**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**5 060 683**	**5 898 863**	**- 838 180**

Compte de résultat

	Exercice clos le 30/06/2026 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2025 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	4 382 373	6 722 910	-2 340 537	-34,81
Production vendue	858 858	747 696	111 162	14,87
Montant net du chiffre d'affaires	**5 241 230**	**7 470 605**	**-2 229 375**	**-29,84**
Production stockée				
Production immobilisée	593 380	132 125	461 255	349,11
Subventions	482 372	788 337	- 305 965	-38,81
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	232 914	392 502	- 159 588	-40,66
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	76 910	31 360	45 550	145,25
Total des produits d'exploitation (I)	**6 626 807**	**8 814 929**	**-2 188 122**	**-24,82**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	2 695 760	3 853 402	-1 157 642	-30,04
Variation de stocks	190 214	128 281	61 933	48,28
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 982	18 304	- 12 322	-67,32
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	1 435 721	1 558 030	- 122 309	-7,85
Impôts, taxes et versements assimilés	56 470	53 761	2 709	5,04
Salaires	1 944 841	2 085 284	- 140 443	-6,73
Cotisations sociales	809 878	838 851	- 28 973	-3,45
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	243 600	148 823	94 777	63,68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	207 602	232 914	- 25 312	-10,87
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	4 772	159 967	- 155 195	-97,02
Total des charges d'exploitation (II)	**7 594 841**	**9 077 618**	**-1 482 777**	**-16,33**
(1) *Y compris :*				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-968 034**	**-262 689**	**- 705 345**	**268,51**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés	481	3 677	- 3 196	-86,92
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	**481**	**3 677**	**- 3 196**	**-86,92**

	Exercice clos le **30/06/2026** (12 mois)	Exercice précédent **30/06/2025** (12 mois)	**Variation absolue**	**%**
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	18 634	5 174	13 460	260,15
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	**18 634**	**5 174**	**13 460**	**260,15**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-18 153**	**-1 497**	**- 16 656**	**N/S**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)	**-986 188**	**-264 186**	**- 722 002**	**273,29**

Compte de résultat (suite)

	Exercice clos le 30/06/2026 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2025 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels		32 602	- 32 602	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		**32 602**	**- 32 602**	**-100**
Charges exceptionnelles		166 717	- 166 717	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		**166 717**	**- 166 717**	**-100**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-134 115**	**134 115**	**-100**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-469 312	-235 320	- 233 992	99,44
Total des Produits (I+III+V+VII)	**6 627 287**	**8 851 209**	**-2 223 922**	**-25,13**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**7 144 163**	**9 014 189**	**-1 870 026**	**-20,75**
BENEFICE OU PERTE	**-516 876**	**-162 980**	**- 353 896**	**217,14**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2026 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2025 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 060 682,63 E.

Le résultat net comptable est une perte de 516 875,57 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/09/2026.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement.

Le règlement ANC 2022-06 a été appliqué, à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025, de manière prospective et a eu notamment les conséquences notables suivantes sur la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice :

- Les écarts de règlements et les indemnités perçues ou versés liées à des litiges ne sont plus dans « le résultat exceptionnel » mais dans « le résultat d'exploitation » dans les postes « Autres charges de gestion courante » et « Autres produits de gestion courante ».
- Les remboursements d'assurance ne sont plus dans le poste « transfert de charge » mais dans le poste « production services »
- Les indemnités (prévoyances et formations) ne sont plus dans le poste « transfert de charge » mais le poste « cotisations sociales »
- Les pénalités et amendes ne sont plus dans la catégorie charges exceptionnelles mais dans celle des charges d'exploitation

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques
 - D'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
 - De revente probable à une valeur inférieure à la valorisation au coût moyen pondéré s'agissant des stocks

L'appréciation de la valorisation des stocks est fondée sur une approche multicritère comprenant notamment, leur ancienneté, les évolutions technologiques constatées et attendues, les ruptures technologiques ainsi que l'appétence du marché pour lesdites technologies garantissant leur utilisation potentielle.

Stocks de marchandises : ils sont évalués au coût moyen pondéré.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Un changement de méthode comptable est intervenu au cours de l'exercice. Les crédits d'impôt recherche (CIR) et innovation (CII) ne faisait précédemment pas l'objet d'une provision sur les précédents exercices. Les crédits d'impôt recherche (CIR) et innovation (CII) afférents au premier semestre 2026 ont ainsi été provisionnés dans les comptes arrêtés au 30 juin 2026.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a engagé des frais de recherche et de développement dans le cadre de projets agrées notamment par l'ANR. Les frais de recherche ont été pour l'essentiel comptabilisés en charges.

Les charges sont couvertes en partie par le crédit d'impôt recherche.

Les frais de développement font l'objet d'une activation en immobilisation (méthode de référence).

La durée d'amortissement a été déterminée par la société et correspond à la durée d'utilisation.

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

ENGAGEMENT EN MATIERE D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La valorisation répond aux critères suivants :

- conditions : départ volontaire à l'âge de 65 ans
- méthode de calcul : ANC 2021 sur la table de mortalité INSEE 2020-2022 avec une probabilité annuelle de départ de 4%, taux d'accroissement des salaires de 2%, calcul effectué charges sociales incluses et une actualisation au taux de 4.02% conforme aux préconisations de la norme IAS.

Au 30/06/2026, l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 112 203 euros.

Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2026, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 5.24 ME, en baisse de - 29.83%.

Toutefois, la structure de notre activité, en constante évolution, impacte notre taux de marge brute. Celui-ci progresse de 2.87points par rapport à l'exercice précédent.

Parallèlement, l'évolution des charges externes de -11% et de la masse salariale contenue autour de -7%'a permis de limiter l'impact sur l'Excédent Brut d'Exploitation.

L'activité est également tournée vers la R&D qui se traduit d'une part par un crédit d'impôt recherche d'un montant inférieur à celui de l'exercice précédent, et d'autre part par la poursuite du développement des nouvelles générations de nos solutions logicielles.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 282 059

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 407 260	593 380	26 760	1 973 880
Immobilisations corporelles	1 255 775	5 705	24 930	1 236 550
Immobilisations financières	70 212	4 468	3 051	71 630
TOTAL	***2 733 247***	***603 553***	***54 741***	***3 282 059***

Amortissements et provisions d'actif = 1 901 110

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	674 865	197 443	26 760	845 548
Immobilisations corporelles	1 038 047	46 158	28 643	1 055 562
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***1 712 912***	***243 600***	***55 403***	***1 901 110***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Licences, droits, logiciels	1 380 500	845 548	534 952	de 1 à 5 ans
Matériel & outillage industrie	57 109	56 920	189	de 1 à 10 ans
Installation & agencements	896 476	774 901	121 575	de 3 à 25 ans
Matériel de transport	81 759	51 746	30 013	de 4 à 5 ans
Matériel bureau & info.	132 844	113 780	19 065	de 2 à 5 ans
Mobilier	68 363	58 215	10 148	de 2 à 10 ans
Immobilisation incorp en cours	593 380	0	593 380	Non amortiss.
TOTAL	***3 210 430***	***1 901 110***	***1 309 320***	

Etat des créances = 2 241 709

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	68 968		68 968
Actif circulant & charges d'avance	2 172 741	2 172 741	
TOTAL	***2 241 709***	***2 172 741***	***68 968***

Provisions pour dépréciation = 207 602

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	232 914	207 602	232 914		207 602
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	***232 914***	***207 602***	***232 914***		***207 602***

Produits à recevoir par postes du bilan = 288 175

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	286 897
Autres créances	1 278
Disponibilités	
TOTAL	***288 175***

Charges constatées d'avance = 148 152

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 634 145

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1268290	0,50	634 145
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***1268290***	***0,50***	***634 145***

Provisions = 74 000

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	74 000				74 000
TOTAL	***74 000***				***74 000***

La dotation exceptionnelle aux provisions de 74 000€ concerne un litige et contentieux jugé à ce jour et en attente d'appel.

Etat des dettes = 2 971 586

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	303 751	303 751		
Dettes financières diverses	84 371	84 371		
Fournisseurs	777 038	777 038		
Dettes fiscales & sociales	705 606	705 606		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	276 389	276 389		
Produits constatés d'avance	824 431	824 431		
TOTAL	***2 971 586***	***2 971 586***		

Charges à payer par postes du bilan = 316 278

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	3 751
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	102 344
Dettes fiscales & sociales	210 182
Autres dettes	
TOTAL	***316 278***

Produits constatés d'avance = 824 431

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 5 241 230

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	4 382 373	83,61 %
Prestations de services	763 795	14,57 %
Produits des activités annexes	95 063	1,81 %
TOTAL	***5 241 230***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***8 500***

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	22	
Agents de maîtrise & techniciens	12	
Employés	8	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	0	
TOTAL	***42***	***0***

Dettes garanties par des sûretés réelles

Avals, cautions et garanties de Christophe CHARTIER auprès des banques pour 60 000 euros et pour les cessions DAILLY de créances professionnelles.

Hypothèque sur bureaux apportés par la SCI Feaugas.

Autres informations complémentaires

Impôts sur les société :

Le montant s'élève à - 469 312 euros au 30/06/26 contre - 235 320euros au 30/06/2025.

Ce produit correspond aux crédits d'impôts recherche et innovation 2025 pour 324 457 euros et 2026 pour 144 855 euros de provision.

Fiscalité latente : 5 644 924 euros de déficit reportable au 30/06/2026.

DEPENSES DE RECHERCHE, CIR et SUBVENTIONS :

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 288 175

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à etablir(41810000000)	286 897
TOTAL	***286 897***

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - rab., r. r. & obt.(40980000000)	1 278
TOTAL	***1 278***

Charges constatées d'avance = 148 152

Charges constatées d'avance	Montant
Chg constatées d'avance(48600000000)	148 152
TOTAL	***148 152***

Charges à payer = 316 278

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus à payer(51860000000)	3 751
TOTAL	***3 751***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fac. non parvenues(40810000000)	102 344
TOTAL	***102 344***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel - congés payés(42820000000)	142 996
Chg sociales sur congés payés(43820000000)	60 387
Etats - charges a payer(44810000000)	6 800
TOTAL	***210 182***

Produits constatés d'avance = 824 431

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts constatés d'avance(48700000000)	824 431
TOTAL	***824 431***

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	634 145	634 145	634 145	634 145	634 145
b) Nombre d'actions émises	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 241 230	7 470 605	7 041 550	6 596 602	5 454 676
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-767 899	-331 439	89 099	-295 964	-441 555
c) Impôt sur les bénéfices	-469 312	-235 320	-335 588	-343 997	-504 239
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-298 587	-96 119	424 687	48 033	62 684
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-516 876	-162 980	80 178	36 281	62 807
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	-0	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	-0	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	42	45	40	35	35
b) Montant de la masse salariale	1 953 553	2 085 284	1 878 769	1 706 258	1 828 226
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	801 165	838 851	745 697	626 131	674 252

Observations complémentaires

Annexe aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

C – Entreprises liées		
	Autres immobilisations financières	**Autres créances**
SCI YOL	60 000	5 000
SCI FEAUGAS	4 500	70 000

Observations complémentaires

7. Rapport spécial du commissaire aux comptes

AUDECA Fabre Noutary & Associés

IMMERSION S.A.

3 rue Raymond Lavigne

Rapport du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Exercice clos le 30 juin 2026



183 cours du Médoc

33041 Bordeaux Cedex
T. +33 (0)5 57 81 02 60

35 rue J. J. Rousseau

33340 Lesparre
T. +33 (0)5 56 41 69 48

76 avenue du Mal Foch
Bat A1-0004
40130 Capbreton
T. +33 (0)5 58 43 98 58

IMMERSION S.A.

Société Anonyme au capital de 634.145€

Siège social : 3, Rue Raymond Lavigne – 33100 BORDEAUX

RCS Bordeaux 394 879 308

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026

A l'assemblée générale de la société IMMERSION S.A.,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

I - <u>Personne concernée</u> : Monsieur Christophe CHARTIER, Président-Directeur Général de la SA IMMERSION,
Gérant et associé de la SCI FEAUGAS et de la SCI YOL

1 - Nature et objet : Contrat de bail commercial avec la SCI FEAUGAS

<u>Modalités</u> :
Un contrat de bail commercial a été conclu le 31 décembre 2013 entre la Société et la SCI FEAUGAS dont Monsieur Christophe CHARTIER est le gérant pour la location d'un local d'exploitation de 1.400 m^2, sis au 3-5 rue Raymond Lavigne à Bordeaux (33100).
Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2026, la SA IMMERSION a versé à la SCI FEAUGAS un montant global de 149 775 euros au titre de cette convention.
Ce contrat de bail permet à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien. A ce titre la Société a pris en charge des dépenses d'entretien au cours du dernier exercice d'un montant de 18 659 euros.

2 - Nature et objet : Convention de location avec la SCI YOL

<u>Modalités</u> :
Une convention de location a été conclue le 20 octobre 2003 entre la Société et la SCI YOL dont Monsieur Christophe CHARTIER est le gérant pour la location d'un local de 40 m^2 sis au 40 rue Marcel Yol à VANVES (92170).
Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2026, la SA IMMERSION a versé à la SCI YOL un montant global de 15 711 euros au titre de cette convention.

Ce contrat de location permet à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien.

3 - Nature et objet : Convention de compte courant d'associé

Modalités :
Une convention de compte courant d'associé a été conclue entre la société IMMERSION et Monsieur Christophe CHARTIER.
Au 30 juin 2026 le solde de ce compte correspond à un solde créditeur de 25 057 euros.

Ce compte n'est pas rémunéré.

II - Personne concernée : Monsieur CLAVERIE Guillaume

Nature et objet : Convention de compte courant d'associé

Modalités :
Une convention de compte courant d'associé a été conclue entre la société IMMERSION et Monsieur Guillaume CLAVERIE.
Au 30 juin 2026, le solde de ce compte correspond à un solde créditeur de 473 euros.
Ce compte n'est pas rémunéré.

Bordeaux, *date de la signature électronique*

Pour **AUDECA FABRE NOUTARY & ASSOCIES**
Commissaire aux comptes

Noémie DEBIARD
Signé numériquement par Nitro Software Belgium NV - Nitro Sign Premium de la part de Noémie DEBIARD
Date : 06/11/2026 14:59:07

Noémie DEBIARD
Associée